



C'est l'occasion
pour les résidents
et les familles de
s'exprimer
librement.

Le Conseil de la Vie Sociale est un **lieu d'échanges et d'expressions** pour les résidents, les familles, le personnel de l'établissement, sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, dans le but **d'améliorer la vie quotidienne des résidents.**

Les sujets concernent :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne des services,
- Les activités, l'animation,
- Les projets de travaux et d'équipements,
- La nature et le prix des services rendus par l'établissement,
- Les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge,
- L'affectation des locaux collectifs,
- L'entretien des locaux...

Les questions abordées généralement :

- L'amélioration de la prise en charge des résidents,
- La qualité des soins,
- La restauration,
- L'hygiène, l'entretien des locaux,
- L'animation,
- Les projets de l'établissements...

Composition :

REPRÉSENTANTS DES RÉSIDENTS :

BELMONTET Pierre, Président du CVS

CLAMENS Jacqueline, Vice-Présidente du CVS

REPRÉSENTANTS DES FAMILLES :

BELVEZE Maryse

*** – Suppléant (Glycines)

representants.familles@chturenne.fr

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL :

BRAULT Sylvie

REPRÉSENTANT DES BENEVOLES :

CONCLOIS Isabelle

MAZENQ Nelly – Suppléante

REPRÉSENTANT DES MANDATAIRES JUDICAIRES :

CLERAT Christelle

REPRÉSENTANT DE L'ÉTABLISSEMENT :

VERMEERSCH Murielle, Directrice générale

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit **4 fois par an.**